



Humanitarian Aid Segment – Transition Meeting: 24 June 2024

Intervention Suisse

Monsieur le Président,

Au nom de la Suisse, je souhaite tout d'abord féliciter la Croatie pour la présidence de ce segment et la Tunisie pour l'organisation de la réunion de transition. Nous sommes ravis d'être réunis aujourd'hui autour de la thématique des solutions au déplacement interne. Ce n'est pas une nouvelle thématique, mais c'est une thématique qui nous préoccupe depuis longtemps et qui mérite d'être abordée de manière résolutive, soit à New York, comme aujourd'hui, à Genève, et dans les pays concernés à travers le monde. En effet, depuis plusieurs années, nous constatons une attention accrue envers les solutions au déplacement interne avec de plus en plus d'acteurs impliqués. Il est important d'être conscient que les personnes déplacées n'attendent pas que les acteurs externes leur fournissent des solutions. Mais ce dont elles ont besoin c'est un système cohérent qui prend en compte leur capacités tout en considérant les vulnérabilités auxquelles elles font face, souvent exacerbées par le déplacement. Tout d'abord, leurs droits de citoyens doivent être reconnus et respectés. Le reste suivra, et la communauté internationale doit jouer son rôle d'appuis aux structures existantes étatiques et de la société civile, de manière coordonnée, efficiente, efficace, sans crainte de s'exprimer face aux autorités en demandant qu'il dévoue l'attention aux déplacés internes que ceux-ci méritent.

Mesdames et Messieurs,

Devoir fuir à l'intérieur de son propre pays signifie souvent de ne pas avoir accès aux services de base et de ne pas avoir de perspectives à long-terme. Or, pour garantir l'atteinte de l'Agenda 2030 tout en répondant aux besoins à court terme, la communauté internationale doit allier les instruments humanitaires, de développement et de paix sur la base d'une approche cohérente et une analyse commune, selon les contextes et les capacités des pays et sociétés concernés. Ainsi, nous pouvons nous engager vers des solutions durables pour rétablir les droits fondamentaux et éviter des situations de déplacement prolongées, où les populations déplacées restent dépendantes de l'aide humanitaire durant des années.



Nous saluons par conséquent les avancées faites vers l'atteinte de solutions durables depuis le lancement de l'Agenda d'Action, tant au niveau global que dans les régions concernées. Malgré cela, les chiffres liés au déplacement interne ne diminuent pas, bien au contraire.

Aujourd'hui, il y a deux aspects que nous souhaitons souligner :

- Le déplacement interne, les capacités pour y faire face ainsi que les solutions envisageables varient d'une personne à une autre, selon, par exemple, les critères d'âge, de genre ou si elles sont porteuses d'handicap. Ces aspects doivent être pris en compte par des mesures spécifiques.
- Il est important que ces efforts que nous avons entamés se poursuivent dans la durée. Prévenir le déplacement interne ainsi que trouver des solutions est un travail de longue haleine, qui requiert l'attention de tous les acteurs, du niveau global jusqu'au niveau local. Avec plus de clarté et de prise de responsabilité de la part de toutes et tous.

Mesdames et Messieurs, je vous souhaite de bonnes échanges ces prochains jours, en espérant que les différentes discussions nous permettront de renforcer notre réponse collective face au déplacement interne

Je vous remercie.